

geât point d'herbe; voici les quatre derniers Vers de cette Fable.

*Atant d'honêtes gens qui sont devant vos yeux,  
Laissez la liberté d'applaudir ce mélange,  
Et ne ressembliez pas à ce Dogue envieux,  
Qui ne veut ni manger, ni souffrir que l'on mège.*

VI. Il y a quelques mois que la Dame d'Apremont, Religieuse Ursuline à Metz, institua une Association dans l'Eglise de ce Monastere, sous les noms, *Protection & Invocation de St. Augustin & de Ste. Ursule.* Les Reglemens de cette Institution ayans été approuvés par le Pape & par Mr. l'Evêque de Metz, le Pere Villiaim Jesuite, Professeur en Philosophie, sous les auspices de cet Illustre Prelat, a dirigé ces Reglemens en ordre, & composé des méditations pour nourrir & augmenter la pieté des personnes engagées dans cette association, & pour l'inciter aux autres qui liront cet ouvrage; il est imprimé à Metz chez le Sr Brice Antoine.

*Association  
des Ursulines  
à Metz.*

VII. Une jeune & belle Dame de qualité ayant perdu depuis peu son Epoux, dont l'âge n'étoit pas proportionné au sien, un de ses amis lui a envoyé pour consolation le Sonnet que je joints ici.

*La mort du vieux Tiran de vôtre liberté,  
En vous, de la fortune a réparé l'outrage.  
Qu'il est doux de goûter les charmes du veuvage,  
Que soutiens la richesse & qu'orne la beauté.  
L'enjoüement, l'esprit & la santé,  
Ne sont des biens qu'autant qu'on en sçait faire  
usage.*

*Sonnet pour  
consoler une  
jeune veuve  
de la perte de  
son Epoux.*

*Les plaisirs innocens, que l'on cherche à vôtre âge,  
Doivent ils donner prise à la malignité?  
Ne songez qu'à remplir vos belles destinées,  
Les discours médisans des prudes surannées,  
Font éclater la haine & le dépit jaloux.*